

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Rapport financier trimestriel

DEUXIÈME TRIMESTRE
30 JUIN 2019
(non audité)

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE GESTION	3
APERÇU	3
CONTEXTE OPÉRATIONNEL ET PERSPECTIVES POUR 2019	4
RÉSULTATS FINANCIERS	8
GESTION DES RISQUES	16
DONNÉES TRIMESTRIELLES HISTORIQUES	17
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS	18



Rapport de gestion

APERÇU

Le présent rapport de gestion concernant la situation financière et les résultats d'exploitation approuvés par le Comité de vérification le 26 août 2019 est préparé pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2019 et vise à fournir aux lecteurs un aperçu de notre rendement en le comparant aux trois mois et six mois correspondants de l'exercice précédent. Le rapport de gestion contient des explications sur les écarts importants entre les résultats financiers réels et les cibles énoncées dans le Résumé du Plan d'entreprise, qui peuvent influencer sur les trimestres à l'étude et futurs de l'exercice. Le présent rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés trimestriels non audités et le Rapport annuel 2018. Les états financiers consolidés trimestriels non audités ont été préparés conformément à la norme comptable internationale *Information financière intermédiaire* (IAS 34); ils n'incluent pas toute l'information devant être fournie dans les états financiers consolidés annuels complets. Les états financiers consolidés trimestriels non audités ont été examinés par Ernst & Young, s.r.l./S.E.N.C.R.L. Sauf indication contraire, les montants sont libellés en millions de dollars canadiens.

Les informations concernant nos principales méthodes comptables, nos jugements et nos estimations se trouvent dans notre Rapport annuel 2018. À l'exception de l'adoption de la Norme internationale d'information financière (IFRS) 16, *Contrats de location*, tel qu'indiqué à la note 3 de nos états financiers consolidés trimestriels non audités, aucun changement significatif n'avait été apporté à nos principales méthodes comptables, à nos jugements ou à nos estimations à la clôture du deuxième trimestre de 2019.

Énoncés prospectifs

Notre rapport financier trimestriel (RFT) contient des énoncés prospectifs qui se trouvent, notamment, dans les sections « Contexte opérationnel et perspectives pour 2019 » et « Résultats financiers » du rapport. De par leur nature même, les énoncés prospectifs nous obligent à formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques intrinsèques qui pourraient donner lieu à des résultats réels qui s'écartent significativement des attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs.

Mesures non définies par les IFRS

Nous avons recours à un certain nombre de mesures financières pour évaluer notre rendement. Certaines de ces mesures ne sont pas calculées selon les IFRS, ne sont pas définies par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée, de sorte qu'elles pourraient ne pas être comparables à celles d'autres organisations. Ces mesures non définies par les IFRS servent à compléter l'information présentée dans les états financiers consolidés trimestriels non audités préparés conformément aux IFRS et peuvent être utiles pour analyser le rendement et pour comprendre les mesures qu'utilise la direction et qui influencent ses prises de décisions financières et opérationnelles. Les définitions des mesures non définies par les IFRS utilisées dans le rapport financier trimestriel sont énoncées dans le glossaire des mesures non définies par les IFRS du Rapport annuel 2018.

CONTEXTE OPÉRATIONNEL ET PERSPECTIVES POUR 2019

Les événements ci-après pourraient influencer nos activités futures.

Conjoncture économique et indicateurs du logement

Les perspectives continuent d'être marquées par l'incertitude du contexte extérieur qui présente des risques et pourrait plomber davantage la demande d'exportations canadiennes si les tensions commerciales s'intensifiaient. Malgré cela, dans l'ensemble, l'environnement économique demeure pratiquement inchangé. Les perspectives de croissance économique au Canada sont restées fragiles au premier trimestre de 2019 : le produit intérieur brut (PIB) annualisé a progressé de 0,4 %, ce qui est inférieur aux prévisions. Dans l'ensemble, le PIB devrait croître modérément en 2019 (1,4 %), puis se renforcer en 2020 (1,7 %), selon un consensus sectoriel¹ établi en juin 2019.

La demande s'est déplacée du logement et des dépenses sensibles aux taux d'intérêt. Ce déplacement s'explique en partie par un ajustement des dépenses des ménages en raison des taux d'emprunt plus élevés, les incidences décalées de certaines politiques du marché du logement et la baisse des prix du pétrole.

Cette baisse des prix du pétrole influe défavorablement sur l'économie canadienne, mais l'incidence varie d'une région à l'autre. Les économies des provinces productrices de pétrole continuent à s'ajuster aux incidences de la baisse sur le revenu et le patrimoine des ménages. Par ailleurs, les incidences sur les exportations canadiennes et les investissements des entreprises dans le secteur de l'énergie se sont concrétisées rapidement, surtout en raison de l'incertitude entourant la demande mondiale et les enjeux de politique commerciale.

Cela dit, le profil de croissance du PIB s'améliore au milieu de 2019, à mesure que s'estompent les incidences défavorables de la baisse des prix du pétrole sur la croissance des investissements dans le secteur de l'énergie et que les activités s'intensifient dans les autres secteurs. Dans un tel contexte, les entreprises augmentent leurs investissements et les niveaux d'emploi pour faire face aux contraintes en matière de capacité, ce qui contribuera à l'activité économique courante et augmentera la capacité de production future de l'économie.

La consommation des ménages devrait également s'accroître plus rapidement après un premier trimestre faible : les incidences des facteurs temporaires commenceront à s'estomper et l'emploi restera robuste. En effet, la conjoncture du marché du travail sera la clé de l'évolution des dépenses des ménages cette année. Selon les indicateurs à cet égard, la progression des emplois et des revenus demeurera soutenue, le taux de chômage étant descendu à un creux historique de 5,5 % en juin.

Malgré cette amélioration, la progression des dépenses devrait être légèrement plus lente qu'en 2018, car la hausse des taux d'intérêt a fait augmenter le coût des nouveaux emprunts et du service de la dette. Entre-temps, la croissance du crédit aux ménages continue d'augmenter plus rapidement que celle du revenu. Ainsi, le ratio de l'endettement sur le revenu disponible des ménages a atteint un nouveau sommet, soit un ratio désaisonnalisé de 178 % sur les trois derniers trimestres. Dans l'ensemble, la croissance des dépenses des ménages devrait s'établir à environ 1,8 % en 2019, en baisse par rapport à 2,1 % en 2018.

Par ailleurs, l'activité sur le marché de l'habitation a été plus lente que prévu au cours des derniers mois, ce qui donne à penser que les lignes directrices plus strictes en matière de financement hypothécaire et les taux d'emprunt plus élevés ont eu une incidence combinée plus importante que ce qui avait été estimé. Néanmoins, l'incidence modératrice des mesures de politique du logement sur l'ensemble de l'économie devrait commencer à se dissiper d'ici la clôture de l'exercice.

Le prix MLS® moyen au Canada s'est établi à 477 336 \$ pendant les cinq premiers mois de 2019, au-dessous de son niveau de 2016 lorsque la croissance du prix moyen avait atteint un sommet en 27 ans de près de 15 %. Le prix moyen a ainsi baissé de 2,1 % par rapport à la même période de l'année précédente et il s'agissait d'une deuxième baisse consécutive des prix depuis la récession de 2009. Pendant les cinq premiers mois de 2019, les ventes MLS® ont quelque peu rebondi de 1 % pour atteindre 190 014 logements, tandis que le nombre de mises en chantier à l'échelle nationale a reculé de près de 8 % pour s'établir à 83 167.

¹ D'après l'enquête menée en juin 2019 par Consensus Economics auprès de prévisionnistes du secteur privé.



Budget fédéral de 2019

Grâce aux nouveaux investissements proposés dans le budget de 2019, la Stratégie nationale sur le logement (SNL) du Canada devient un plan de 55 milliards de dollars et plus sur 10 ans qui offrira un chez-soi à davantage de Canadiens.

Les nouvelles mesures proposées dans le budget de 2019 s'appuieront sur les investissements précédents du gouvernement afin d'améliorer l'abordabilité du logement pour ceux qui en ont le plus besoin. Les mesures ayant trait à la SNL proposées dans le budget de 2019 sont les suivantes :

- un investissement de 1,25 milliard de dollars sur 3 ans pour créer l'Incitatif à l'achat d'une première propriété (IAPP) afin de rendre l'accession à la propriété plus abordable pour les acheteurs d'une première habitation; l'IAPP devrait être lancée au début de septembre 2019;
- jusqu'à 100 millions de dollars en prêts aux fournisseurs de prêts hypothécaires avec participation sur 5 ans, à compter de 2019-2020, afin d'aider ces fournisseurs à élargir la portée de leurs activités et d'encourager de nouveaux acteurs à entrer sur le marché;
- un élargissement de l'initiative Financement de la construction de logements locatifs à hauteur de 10 milliards de dollars sur 9 ans afin de soutenir la construction de 28 500 logements locatifs de plus aux quatre coins du pays. Cette mesure accroîtra l'enveloppe globale de prêts disponibles pour la faire passer à 13,75 milliards de dollars et portera à 42 500 le nombre total de logements construits;
- un investissement de 300 millions de dollars pour le nouveau Défi d'offre de logements, qui invitera les collectivités et d'autres groupes à proposer des initiatives pour éliminer les obstacles à la construction de logements; le Défi sera lancé au printemps de 2020;
- des investissements de 4 millions de dollars sur 2 ans, pour soutenir le Groupe d'experts sur l'avenir de l'offre de logements et l'abordabilité qui cherche et évalue des mesures pour accroître l'offre de logements en Colombie-Britannique, et de 5 millions de dollars sur 2 ans, pour la modélisation de l'offre de logements et la collecte de données connexes.

Le gouvernement fédéral a aussi adopté en juin 2019 la *Loi sur la stratégie nationale sur le logement*. En vertu de cette loi, le gouvernement fédéral sera tenu de maintenir une stratégie nationale sur le logement qui accorde la priorité aux besoins de logement des plus vulnérables. Des rapports devront être présentés périodiquement au Parlement sur les progrès réalisés relativement aux objectifs et résultats de la Stratégie. La loi stipulera aussi des mesures de responsabilisation et de participation rigoureuses en créant un défenseur fédéral du logement. Ce dernier signalera les problèmes de logement systémiques et produira des rapports à ce sujet. De plus, un Conseil national du logement diversifié prodiguera des conseils sur les questions de logement.

Stratégie nationale sur le logement

Au deuxième trimestre de 2019, la SCHL a continué d'appliquer les initiatives de la SNL lancées au printemps 2018 et de recevoir et sélectionner les demandes de financement.

Nous avons continué les négociations bilatérales avec les provinces et territoires dans le contexte du *Cadre de partenariat FPT pour le logement*. Au cours du trimestre à l'étude, nous avons conclu des ententes bilatérales avec le Manitoba, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador. Nous avons aussi continué à travailler avec les provinces et territoires pour élaborer conjointement l'Allocation canadienne pour le logement, qui sera lancée en avril 2020.

Au premier semestre de 2019, nous avons conclu des accords de contribution en vue d'entreprendre les travaux en vertu de la SNL pour l'*Initiative de démonstrations*, les *Laboratoires de solutions*, le *Fonds de recherche et de planification* et le *Réseau conjoint de recherche en matière de logement*. Ces travaux appuient les recherches et démonstrations qui seront effectuées pour faciliter la prise de décisions, susciter des solutions et partenariats innovateurs et développer des capacités de recherche dans les secteurs de l'éducation et du logement.

Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance hypothécaire

Nous appliquons le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance hypothécaire (TSAH) depuis le 1^{er} janvier 2019. Le TSAH regroupe le préavis du BSIF publié le 1^{er} janvier 2017, *Exigences de capital des sociétés d'assurance hypothécaire fédérales*, et les sections pertinentes de la version de 2018 du *Test du capital minimal à l'intention des sociétés d'assurances multirisques fédérales*.

Dans cette nouvelle ligne directrice du TSAH, le BSIF a simplifié le calcul du risque d'assurance, rationalisé les exigences afférentes aux prêts hypothécaires pour logements individuels, ajouté des exigences relatives à l'IFRS 16 et précisé des coefficients de risque de crédit pour les actifs titrisés.

Les changements du TSAH visent principalement à simplifier les exigences applicables aux prêts hypothécaires pour logements individuels de la manière suivante :

- pour l'actif total requis, l'assureur hypothécaire doit utiliser les pointages de crédit des emprunteurs à l'initiation des prêts et ne pas tenir compte des mises à jour des pointages de crédit;
- l'actif total requis augmente uniformément de 5 %, avec une hausse correspondante de 1 % du risque opérationnel, pour contrebalancer la détérioration des pointages de crédit des emprunteurs après l'initiation.

Voir la note 9, Gestion du capital, des états financiers consolidés trimestriels non audités pour en savoir plus.

Mises à jour sur les changements comptables à venir

Les détails relatifs à l'ensemble des normes publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) qui concernent la SCHL sont présentés à la note 3 de nos états financiers consolidés audités pour 2018.

IFRS 17 Contrats d'assurance – Entrée en vigueur le 1er janvier 2021

En mai 2017, l'IASB a publié l'IFRS 17 *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplacera l'IFRS 4 *Contrats d'assurance*. Nos contrats d'assurance répondent à la définition d'un contrat de garantie financière selon l'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'un contrat d'assurance selon l'IFRS 17. Le 26 juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage dans lequel sont proposées des modifications visant à répondre aux préoccupations et aux difficultés de mise en œuvre soulevées par les intervenants. Au total, 12 modifications sont proposées dans 8 domaines touchés par la norme. L'exposé-sondage comprend aussi plusieurs modifications mineures visant à clarifier le libellé ou à corriger des conséquences involontaires, ainsi que plusieurs modifications proposées de la définition des termes de la norme. Le personnel de l'IASB a indiqué qu'il prévoit finaliser et publier la norme modifiée d'ici le deuxième trimestre de 2020. La modification proposée qui aurait la plus grande incidence sur la SCHL est celle de reporter d'un an la date d'entrée en vigueur de la norme, soit au 1^{er} janvier 2022. Nous évaluons toute la liste des modifications proposées et leurs incidences éventuelles sur notre plan de mise en place.

En vertu de l'IFRS 17, le passif d'assurance comprendra la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance ajustés en fonction du risque, de même que la marge sur services contractuels, qui sera dégagée pendant la période de couverture. La marge sur services contractuels représentera l'écart entre la prime perçue à la conclusion du contrat et la valeur actualisée des flux de trésorerie ajustés en fonction du risque (c.-à-d. le bénéfice à réaliser dans l'avenir). Si l'écart est négatif à la conclusion du contrat, celui-ci sera considéré comme étant déficitaire, et l'écart sera immédiatement comptabilisé dans les produits. Il y a aussi des exigences révisées en matière de présentation et d'informations à fournir.

Nous comptons sur une équipe multidisciplinaire chargée d'analyser et de mettre en place la nouvelle norme comptable, et nous avons élaboré un plan de projet détaillé. Nous continuons d'évaluer si des changements devront être apportés à nos processus de comptabilité et de présentation et quelles seront les incidences éventuelles sur nos états financiers consolidés.

Perspectives financières

À la suite de notre examen annuel des produits d'assurance, nous avons apporté un changement à la tarification de l'assurance de portefeuille à compter du 1^{er} avril 2019. La nouvelle tarification est plus sensible aux risques et pourrait se traduire par une légère baisse du taux de prime moyen pour l'assurance de portefeuille, si l'amélioration de la qualité du portefeuille se poursuit. Il n'y a pas eu de changement des primes d'assurance pour logements de propriétaires-occupants souscrite à l'unité ni pour immeubles collectifs.



RÉSULTATS FINANCIERS

Points saillants financiers

Bilans consolidés résumés

Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018 (En millions)	Activités d'aide au logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de financement hypothécaire		Éliminations		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Total de l'actif	8 888	9 139	18 673	19 231	245 756	239 424	(1 075)	(3 918)	272 242	263 876
Total du passif	8 641	8 848	6 396	7 148	243 323	236 912	(1 027)	(3 913)	257 333	248 995
Total des capitaux propres du Canada	247	291	12 277	12 083	2 433	2 512	(48)	(5)	14 909	14 881

Nous déclarons des dividendes payables au gouvernement seulement si nous respectons les exigences réglementaires ou de capitalisation applicables, afin que nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire soient adéquatement capitalisées. Puisque nous continuons à respecter ces exigences, nous avons déclaré des dividendes de 1 010 millions de dollars depuis la clôture de 2018. Ce montant a été plus que contrebalancé par le résultat global de 1 038 millions de dollars, de telle manière que les capitaux propres du Canada ont légèrement augmenté.

Le total de l'actif et le total du passif ont augmenté à peu près de la même manière, soit respectivement de 8 366 millions de dollars (3 %) et de 8 338 millions de dollars (3 %). Cette situation s'explique par deux facteurs principaux : l'émission d'Obligations hypothécaires du Canada (OHC) et la vente d'un nombre important d'OHC détenues à titre de placements pour nos activités d'assurance prêt hypothécaire dans le but de rééquilibrer notre portefeuille de placements. Cela a entraîné des augmentations tant des prêts que des emprunts au coût amorti.

États consolidés résumés des résultats et du résultat global

Trois mois clos les 30 juin (En millions)	Activités d'aide au logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de financement hypothécaire		Éliminations		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Financement public des programmes de logement	380	463	-	-	-	-	-	-	380	463
Primes et droits acquis	-	-	357	359	142	117	-	-	499	476
Autres produits ¹	6	10	152	178	26	15	(43)	9	141	212
Total des produits	386	473	509	537	168	132	(43)	9	1 020	1 151
Programmes de logement	380	463	-	-	-	-	-	-	380	463
Règlements d'assurance	-	-	36	72	-	-	-	-	36	72
Charges opérationnelles	7	7	74	82	16	14	-	-	97	103
Total des charges	387	470	110	154	16	14	-	-	513	638
Impôt sur le résultat	(1)	(1)	102	94	38	30	(11)	2	128	125
Résultat net	-	4	297	289	114	88	(32)	7	379	388
Autres éléments du résultat global	(23)	37	63	(18)	12	3	32	5	84	27
Résultat global	(23)	41	360	271	126	91	-	12	463	415

¹ Les autres produits incluent les produits d'intérêts nets, les produits de placements, les gains (pertes) nets sur les instruments financiers et les autres produits.



Six mois clos les 30 juin (En millions)	Activités d'aide au logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de financement hypothécaire		Éliminations		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Financement public des programmes de logement	1 157	1 489	-	-	-	-	-	-	1 157	1 489
Primes et droits acquis	-	-	712	712	280	230	-	-	992	942
Autres produits ¹	18	13	323	237	48	33	(39)	13	350	296
Total des produits	1 175	1 502	1 035	949	328	263	(39)	13	2 499	2 727
Programmes de logement	1 157	1 489	-	-	-	-	-	-	1 157	1 489
Règlements d'assurance	-	-	109	137	-	-	-	-	109	137
Charges opérationnelles	14	13	159	160	32	28	-	-	205	201
Total des charges	1 171	1 502	268	297	32	28	-	-	1 471	1 827
Impôt sur le résultat	(1)	(3)	192	160	74	59	(10)	3	255	219
Résultat net	5	3	575	492	222	176	(29)	10	773	681
Autres éléments du résultat global	(49)	41	279	(120)	50	3	(15)	19	265	(57)
Résultat global	(44)	44	854	372	272	179	(44)	29	1 038	624

¹ Les autres produits incluent les produits d'intérêts nets, les produits de placements, les gains (pertes) nets sur les instruments financiers et les autres produits.

Comparaison – T2 2019 et T2 2018

Le total des produits a diminué de 131 millions de dollars (11 %) comparativement aux trois mois correspondants de l'exercice précédent, principalement en raison de ce qui suit :

- une diminution de 83 millions de dollars (18 %) du financement public, en raison de l'arrivée à échéance au premier trimestre de 2019 des initiatives financées en vertu du budget de 2016 et du financement dans le cadre des initiatives de l'Investissement dans le logement abordable, partiellement contrebalancée par une augmentation du financement affecté aux initiatives de la SNL;
- une diminution de 42 millions de dollars (100 %) des gains nets sur les instruments financiers, principalement attribuable à la vente de tous nos placements en actions ordinaires à la clôture du deuxième trimestre de 2019, alors que nous avons réalisé un gain net sur les placements en actions ordinaires au deuxième trimestre de 2018 grâce aux bonnes conditions du marché.

Le total des charges a diminué de 125 millions de dollars (20 %) comparativement aux trois mois correspondants de l'exercice précédent, principalement en raison de ce qui suit :

- l'arrivée à échéance des initiatives financées en vertu du budget de 2016 et du financement dans le cadre des initiatives de l'Investissement dans le logement abordable décrite précédemment, qui a donné lieu à une diminution de 83 millions de dollars (18 %) des charges des programmes de logement;
- une diminution de 36 millions de dollars (50 %) des règlements d'assurance, attribuable à une baisse du nombre de règlements causée par la baisse du taux de chômage à l'échelle nationale.

Le résultat global s'est accru de 57 millions de dollars (211 %) comparativement aux trois mois correspondants de l'exercice précédent, principalement en raison de ce qui suit :

- une baisse du rendement des obligations pendant le trimestre, contre une hausse durant le deuxième trimestre de 2018; cela a donné lieu à une augmentation de 178 millions de dollars (302 %) des gains nets latents sur les titres de créance détenus à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;
- cette variation a été partiellement contrebalancée par une hausse de 133 millions de dollars (155 %) des pertes sur la réévaluation des régimes à prestations déterminées; cette hausse découle d'une diminution du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des régimes de retraite à prestations déterminées, dont l'incidence a été limitée par la hausse du rendement de l'actif des régimes, comparativement au deuxième trimestre de 2018.

Comparaison – Cumul 2019 et cumul 2018

Le total des produits a diminué de 228 millions de dollars (8 %) comparativement aux six mois correspondants de l'exercice précédent, principalement en raison de ce qui suit :

- une baisse de 332 millions de dollars (22 %) du financement public pour les raisons susmentionnées;
- une baisse de 24 millions de dollars (9 %) des produits de placements, principalement attribuable à la réduction de la taille moyenne du portefeuille découlant de la vente de placements, relativement au paiement de dividendes au gouvernement du Canada;
- ces baisses ont été contrebalancées par une augmentation de 106 millions de dollars (212 %) des gains nets sur les instruments financiers, principalement attribuable à une reprise importante des marchés boursiers pendant le premier trimestre de 2019, pendant lequel nous avons vendu une grande partie de notre portefeuille de placements en actions, tel qu'il a été mentionné;
- une augmentation de 50 millions de dollars (22 %) des droits de cautionnement tirés des activités de financement hypothécaire en raison de la hausse récente des droits et de l'entrée en vigueur d'un barème progressif des droits de cautionnement.

Le total des charges a diminué de 356 millions de dollars (19 %) par rapport aux six mois correspondants de l'exercice précédent, en raison d'une baisse de 332 millions (22 %) du financement public et d'une baisse de 28 millions (20 %) des règlements d'assurance.



Paramètres et ratios financiers

Assurance prêt hypothécaire

<i>(En millions, sauf indication contraire)</i>	Contrats d'assurance en vigueur (G\$)	
	Aux	
	30 juin 2019	31 décembre 2018
P.-O., à l'unité	231	236
Portefeuille	128	136
Immeubles collectifs	80	76
Total	439	448

En vertu de l'article 11 de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH), le total des contrats d'assurance en vigueur ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards en 2018). Les contrats d'assurance en vigueur ont diminué de 9 milliards de dollars (2 %) en raison de la baisse des volumes d'assurance, comparativement aux exercices précédents, et de l'arrivée à échéance de contrats. Les nouveaux prêts assurés totalisaient 22 milliards de dollars, tandis que l'amortissement et le remboursement estimés des prêts se chiffraient à 31 milliards.

<i>(En millions, sauf indication contraire)</i>	Volumes d'assurance ¹ (logements)		Volumes d'assurance ¹ (\$)		Primes et droits perçus ²		Règlements payés ³	
	Trois mois clos les							
	30 juin 2019	30 juin 2018	30 juin 2019	30 juin 2018	30 juin 2019	30 juin 2018	30 juin 2019	30 juin 2018
P.-O., à l'unité	31 327	34 086	8 002	8 655	291	307	42	48
Portefeuille	11 842	14 479	2 774	2 611	13	6	3	5
Immeubles collectifs	29 947	24 151	3 415	2 739	124	102	1	-
Total	73 116	72 716	14 191	14 005	428	415	46	53

¹ Les substitutions au titre de l'assurance de portefeuille se sont élevées à 1 402 logements et 108 millions de dollars pendant les trois mois clos le 30 juin 2019 (9 086 logements et 1 269 millions pour les trois mois clos le 30 juin 2018).

² Il est possible que les primes et droits perçus ne correspondent pas aux primes et droits différés sur les contrats souscrits pendant la période en raison de la date de perception.

³ Les règlements payés n'incluent pas les demandes de règlement concernant les prêts hypothécaires pour logements sociaux et les prêts hypothécaires indexés.

<i>(En millions, sauf indication contraire)</i>	Volumes d'assurance ¹ (logements)		Volumes d'assurance ¹ (\$)		Primes et droits perçus ²		Règlements payés ³	
	Six mois clos les							
	30 juin 2019	30 juin 2018	30 juin 2019	30 juin 2018	30 juin 2019	30 juin 2018	30 juin 2019	30 juin 2018
P.-O., à l'unité	45 220	49 998	11 766	12 909	421	455	112	110
Portefeuille	18 911	21 963	4 139	3 862	17	9	7	8
Immeubles collectifs	52 432	48 885	6 178	5 499	213	192	1	4
Total	116 563	120 846	22 083	22 270	651	656	120	122

¹ Les substitutions au titre de l'assurance de portefeuille se sont élevées à 5 168 logements et 637 millions de dollars pendant les six mois clos le 30 juin 2019 (14 180 logements et 1 944 millions pour les six mois clos le 30 juin 2018).

² Il est possible que les primes et droits perçus ne correspondent pas aux primes et droits différés sur les contrats souscrits pendant la période en raison de la date de perception.

³ Les règlements payés n'incluent pas les demandes de règlement concernant les prêts hypothécaires pour logements sociaux et les prêts hypothécaires indexés.

Comparaison – T2 2019 et T2 2018

Le volume d'assurance pour logements de P.-O. souscrite à l'unité a diminué de 2 759 logements (8 %) et de 653 millions de dollars (8 %), surtout parce que notre part du marché des prêts hypothécaires assurés a baissé. De plus, le volume d'assurance de portefeuille a baissé de 2 637 logements (18 %) en raison du nombre moins élevé de prêts admissibles pour substitution puisque l'ancienne réglementation continue à s'appliquer. Le montant d'assurance de portefeuille a augmenté de 163 millions de dollars (6 %), en raison de la plus grande taille des nouveaux blocs soumis. Le volume d'assurance pour immeubles collectifs s'est accru de 5 796 logements (24 %) et de 676 millions de dollars (25 %), en raison d'une augmentation du nombre de prêts de refinancement attribuable à la progression des loyers.

La hausse de 13 millions de dollars (3 %) du total des primes et droits perçus est majoritairement attribuable à l'augmentation des nouveaux volumes d'assurance pour immeubles collectifs et de portefeuille, qui a été contrebalancée par une baisse des primes perçues concernant l'assurance pour logements de propriétaires-occupants souscrite à l'unité.

Comparaison – Cumul 2019 et cumul 2018

Pour les raisons susmentionnées, le volume d'assurance pour logements de propriétaires-occupants souscrite à l'unité a diminué de 4 778 logements (10 %) et de 1,1 milliard de dollars (9 %), le volume d'assurance de portefeuille a diminué de 3 052 logements (14 %) mais a augmenté de 277 millions de dollars (7 %), et le volume d'assurance pour immeubles collectifs a augmenté de 3 547 logements (7 %) et de 679 millions de dollars (12 %).

La diminution du volume d'assurance pour logements de propriétaires-occupants souscrite à l'unité explique la plus grande partie de la baisse de 5 millions de dollars (1 %) des primes et droits perçus.

(En pourcentages)	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 juin 2019	30 juin 2018	30 juin 2019	30 juin 2018
Pourcentage de pertes ¹	10,2	20,1	15,4	19,2
Ratio des charges opérationnelles	20,7	22,8	22,4	22,5
Ratio mixte	30,9	42,9	37,7	41,7
Indice de l'importance des règlements	28,8	29,1	30,8	30,1
Rendement du capital	9,7	8,3	9,4	6,8
Rendement du capital requis	11,3	8,7	11,0	7,5

¹ Le pourcentage de pertes sur l'assurance pour logements de propriétaires-occupants souscrite à l'unité et l'assurance de portefeuille en excluant les immeubles collectifs s'est établi à 13,2 % et à 18,6 %, respectivement, pendant les trois mois et six mois clos le 30 juin 2019, comparativement à 19,2 % et à 21,7 % pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2018.

Comparaisons – T2 2019 et T2 2018 / cumul 2019 et cumul 2018

Le pourcentage de pertes a baissé de 9,9 points de pourcentage et de 3,8 points de pourcentage, respectivement, comparativement aux trois mois correspondants et à la même période de six mois en 2018, du fait de la diminution des règlements d'assurance pour logements de propriétaires-occupants souscrite à l'unité et de la diminution de la provision pour règlements attribuable à l'amélioration de la conjoncture économique.

Le ratio des charges opérationnelles a baissé de 2,1 points et de 0,1 point de pourcentage par rapport, respectivement, aux trois mois et six mois correspondants de l'exercice précédent en raison d'une diminution des charges opérationnelles attribuable aux projets de transformation technologique terminés l'an dernier.

L'indice de l'importance des règlements a reculé de 0,3 point de pourcentage par rapport au deuxième trimestre de 2018, en raison de la baisse des règlements en pourcentage des prêts assurés, puisque le produit tiré des ventes a été plus élevé. Pour les six mois, l'indice est resté stable par rapport à l'exercice précédent.

L'augmentation du résultat net et la diminution du capital requis, tel qu'il est expliqué ci-dessous dans la section sur les ratios du capital, ont contribué à des hausses de 2,6 et de 3,5 points de pourcentage du rendement du capital requis par rapport aux trois mois et six mois correspondants de l'exercice précédent. En plus de la déclaration d'un dividende, ces facteurs ont aussi entraîné un rendement du capital plus élevé (1,4 point et 2,6 points de pourcentage) au cours des périodes respectives.

	Au 30 juin 2019		Au 31 décembre 2018	
	Nombre de prêts en souffrance	Taux de prêts en souffrance	Nombre de prêts en souffrance	Taux de prêts en souffrance
P.-O., à l'unité	4 692	0,40 %	5 048	0,42 %
Portefeuille	1 293	0,14 %	1 296	0,13 %
Immeubles collectifs	93	0,39 %	86	0,36 %
Total	6 078	0,29 %	6 430	0,29 %

Le taux de prêts en souffrance correspond aux prêts en retard depuis plus de 90 jours en pourcentage des prêts assurés en cours de remboursement. Les prêts en souffrance ont diminué dans toutes les régions, sauf l'Atlantique, du fait de la conjoncture économique un peu moins bonne dans cette région.

Financement hypothécaire

<i>(En millions, sauf indication contraire)</i>	Total des cautionnements en vigueur (G\$)	
	Aux	
	30 juin 2019	31 décembre 2018
TH LNH	251	254
OHC	241	234
Total	492	488

En vertu de l'article 15 de la LNH, le total des cautionnements en vigueur ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars. Le total des cautionnements en vigueur correspond à l'obligation maximale de remboursement du capital liée aux cautionnements de paiement périodique. Les cautionnements en vigueur totalisaient 492 milliards de dollars au 30 juin 2019, en hausse de 4 milliards (1 %) puisque le montant des nouvelles OHC cautionnées par la SCHL a été supérieur à celui des OHC arrivées à échéance.

<i>(En millions, sauf indication contraire)</i>	Droits de cautionnement et de demande acquis ¹			
	Nouveaux titres cautionnés (G\$)			
	Trois mois clos les			
	30 juin 2019	30 juin 2018	30 juin 2019	30 juin 2018
TH LNH	31	28	97	84
OHC	11	10	39	36
Total	42	38	136	120

¹ Droits de cautionnement et de demande perçus pour les TH LNH, droits de cautionnement perçus pour les OHC.

<i>(En millions, sauf indication contraire)</i>	Droits de cautionnement et de demande acquis ¹			
	Nouveaux titres cautionnés (G\$)			
	Six mois clos les			
	30 juin 2019	30 juin 2018	30 juin 2019	30 juin 2018
TH LNH	60	55	189	170
OHC	21	20	75	71
Total	81	75	264	241

¹ Droits de cautionnement et de demande perçus pour les TH LNH, droits de cautionnement perçus pour les OHC.

Les droits de cautionnement et de demande perçus ont augmenté de 16 millions de dollars (13 %) et de 23 millions (10 %) par rapport, respectivement, aux trois mois et six mois correspondants de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de la limite annuelle des cautionnements de TH LNH en 2019.

<i>(En pourcentages)</i>	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 juin 2019	30 juin 2018	30 juin 2019	30 juin 2018
Ratio des charges opérationnelles	9,7	9,6	9,2	9,6
Rendement du capital	18,4	14,7	18,0	14,7
Rendement du capital requis	34,9	19,9	34,5	16,8

Comparaisons – T2 2019 et T2 2018 / cumul 2019 et cumul 2018

Le rendement des capitaux propres a augmenté de 3,7 points et de 3,3 points de pourcentage par rapport, respectivement, aux trois mois et six mois correspondants de l'exercice précédent, en raison principalement d'une augmentation du résultat net et de la déclaration de dividendes aux deux premiers trimestres de 2019.

Le rendement du capital requis a augmenté de 15,0 points et de 17,7 points de pourcentage par rapport, respectivement, aux trois mois et six mois correspondants de l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable à l'augmentation du résultat net annualisé, principalement en raison de l'augmentation des droits de cautionnement et de demande acquis à la suite des changements de tarification durant les derniers exercices et d'une hausse des volumes, combinée à la diminution du capital requis moyen pour l'exercice, puisque nous avons réévalué les risques liés à nos activités de financement hypothécaire.



Financement public des programmes de logement

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre le financement public des programmes de logement autorisé par le Parlement qui nous est accordé pendant l'exercice du gouvernement (clos le 31 mars) et le montant que nous avons reçu pendant notre exercice, qui correspond à l'année civile.

<i>(En millions)</i>	Six mois clos les 30 juin	
	2019	2018
Montants prévus pour l'application des programmes de logement		
Montants autorisés en 2018-2019 (2017-2018)		
Budget principal des dépenses	2 452	2 735
Budget supplémentaire des dépenses A ^{1,2,3}	7	41
Budget supplémentaire des dépenses B ^{1,2,4}	1	1
Budget supplémentaire des dépenses C ¹	-	1
Moins la tranche reçue pendant l'année civile 2018 (2017)	(1 309)	(1 663)
Moins le financement public inutilisé pour 2018-2019 (2017-2018) ⁵	(356)	(74)
Moins le financement bloqué	(18)	(15)
Tranche du financement public des programmes de logement pour 2018-2019 (2017-2018) reçue en 2019 (2018)	777	1 026
Montants autorisés en 2019-2020 (2018-2019)		
Budget principal des dépenses	2 657	2 452
Budget supplémentaire des dépenses A ^{1,3}	-	7
Budget supplémentaire des dépenses B ^{1,4}	-	1
Budget supplémentaire des dépenses C	-	-
Total du financement public des programmes de logement de l'exercice	2 657	2 460
Moins la tranche à recevoir pendant les prochains trimestres	(2 270)	(1 979)
Moins le financement bloqué	-	(18)
Tranche du financement public des programmes de logement pour 2019-2020 (2018-2019) reçue en 2019 (2018)	387	463
Total du financement public des programmes de logement reçu pour les six mois clos les 30 juin	1 164	1 489

¹ Les budgets supplémentaires des dépenses correspondent au financement public additionnel voté par le Parlement pendant l'exercice du gouvernement.

² Le budget de 2016 incluait du financement sur deux ans destiné à l'infrastructure sociale, de même que du financement sur cinq ans pour le nouveau Fonds d'innovation pour le logement abordable. Le financement public pour 2017-2018 et 2018-2019 tient compte des premières et deuxièmes années de ces investissements.

³ Une demande de report, de 2017-2018 à 2018-2019, a été approuvée pour le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement dans le Budget supplémentaire des dépenses A.

⁴ Une demande a été approuvée pour le Programme de certification des gestionnaires d'habitations des Premières Nations dans le Budget supplémentaire des dépenses B.

⁵ Ce montant est sous réserve d'une demande de report, de 2018-2019 à 2019-2020, pour l'initiative Financement de la construction de logements locatifs, le Fonds d'innovation pour le logement abordable, l'initiative d'assouplissement des remboursements anticipés et d'autres initiatives en vertu de la SNL.

Gestion du capital

Cadres

Pour nos activités d'aide au logement, nous conservons une réserve en vertu de l'article 29 de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement* (Loi sur la SCHL). Nos programmes d'octroi de prêts sont appliqués selon le seuil d'équilibre; cependant, une tranche de leurs produits est conservée dans cette réserve dans le cadre de notre stratégie de gestion des risques de taux d'intérêt et de crédit inhérents à ces prêts. Les variations latentes de la juste valeur ainsi que les gains (pertes) sur la réévaluation des régimes à prestations déterminées sont imputés aux résultats non distribués. Il n'y a pas de capital immobilisé pour les programmes de logement, puisque ces activités ne présentent pas de risques pour la Société qui exigeraient que des réserves en capital soient constituées pour les couvrir.

Pour nos activités d'assurance prêt hypothécaire, notre cadre de gestion du capital est conforme aux règles du BSIF concernant l'application du TSAH.

Pour nos activités de financement hypothécaire, notre cadre de gestion du capital est conforme aux pratiques exemplaires du secteur et intègre les principes réglementaires du BSIF, y compris ceux qui sont énoncés dans sa ligne directrice E-19, *Évaluation interne des risques et de la solvabilité*, et ceux du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Dans le cadre de notre

évaluation de la suffisance du capital, nous avons recours à une approche intégrée visant à évaluer nos besoins tant du point de vue du capital réglementaire que du capital économique, afin d'établir des cibles de capital qui tiennent compte de notre stratégie et de notre appétit pour le risque.

Ratios

Le tableau qui suit présente nos ratios du capital.

<i>(En pourcentages)</i>	Aux	
	30 juin 2019	31 décembre 2018
Assurance prêt hypothécaire : capital disponible sur le capital minimal requis (% selon le TSAH)	197 %	168 % ¹
Financement hypothécaire : capital disponible sur le capital requis	203 %	209 %

¹ Avant l'application du TSAH à compter du 1^{er} janvier 2019, ce ratio était calculé selon le Test du capital minimal à l'intention des sociétés d'assurances multirisques fédérales (TCM). Le ratio selon le TSAH au 31 décembre 2018 a été estimé à 181 % sans appliquer de mesures transitoires.

Pour l'assurance prêt hypothécaire, notre ratio du capital selon le TSAH a augmenté de 29 points de pourcentage, principalement en raison de l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019 de la ligne directrice sur le TSAH, laquelle a fait diminuer le capital requis. Le capital requis pour le risque de marché a également diminué puisque nous avons vendu de nombreux placements en titres de capitaux propres pour rééquilibrer notre portefeuille; le capital disponible a augmenté à la suite de l'augmentation du résultat global, partiellement contrebalancée par la déclaration d'un dividende de 660 millions de dollars aux premier et deuxième trimestres. Notre capitalisation demeurerait adéquate au 30 juin 2019.

Pour le financement hypothécaire, notre ratio du capital disponible sur le capital requis a baissé de 6 points de pourcentage. Cette baisse a découlé de la diminution du capital disponible, à la suite de la déclaration d'un dividende de 350 millions de dollars aux premier et deuxième trimestres, partiellement contrebalancée par l'augmentation du résultat global du trimestre.

Voir la note 9 des états financiers consolidés trimestriels non audités, « Gestion du capital », pour en savoir plus.

Ressources financières

Le portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire est financé par les flux de trésorerie provenant des primes et droits perçus et des intérêts encaissés, déduction faite des règlements et des charges opérationnelles. L'objectif d'investissement et la répartition de l'actif pour le portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire visent à maximiser le rendement ajusté en fonction du risque, tout en réduisant au minimum le besoin de liquider des placements. La juste valeur des placements totalisait 17,8 milliards de dollars au 30 juin 2019 (18,4 milliards au 31 décembre 2018).

Le portefeuille de placements des activités de financement hypothécaire est financé par les droits de cautionnement et de demande perçus et les intérêts encaissés, déduction faite des charges. Il vise à couvrir les risques liés à nos cautionnements aux termes de nos activités de financement hypothécaire. L'objectif du portefeuille de placements des activités de financement hypothécaire consiste à maximiser notre capacité à répondre aux besoins de liquidité découlant des cautionnements de paiement périodique et à préserver le capital en investissant dans des titres du gouvernement du Canada. La juste valeur des placements sous gestion totalisait 4,0 milliards de dollars au 30 juin 2019 (4,2 milliards au 31 décembre 2018).

GESTION DES RISQUES

Divers risques influent sur notre contexte opérationnel et pourraient influencer la réalisation de nos objectifs. Ces risques sont analysés en détail dans notre Rapport annuel 2018. Aucun fait nouveau significatif n'a eu d'incidence sur notre gestion des risques pendant la période à l'étude.

DONNÉES TRIMESTRIELLES HISTORIQUES

(En millions, sauf indication contraire)	T2 2019	T1 2019 ²	T4 2018	T3 2018	T2 2018	T1 2018 ³	T4 2017	T3 2017
Résultats consolidés								
Total de l'actif	272 242	269 973	263 876	272 513	268 185	270 522	267 115	268 771
Total du passif	257 333	255 022	248 995	256 839	251 875	253 627	249 374	251 209
Total des capitaux propres du Canada	14 909	14 951	14 881	15 674	16 310	16 895	17 741	17 562
Total des produits	1 020	1 477	1 047	1 049	1 151	1 576	1 430	1 266
Total des charges (y compris l'impôt sur le résultat)	641	1 083	698	662	763	1 283	861	799
Résultat net	379	394	349	387	388	293	569	467
Activités d'aide au logement								
Financement public des programmes de logement	380	777	431	416	463	1 026	594	521
Résultat net	-	5	13	10	4	(1)	71	4
Total des capitaux propres du Canada	247	270	291	310	275	235	234	203
Activités d'assurance prêt hypothécaire								
Contrats d'assurance en vigueur (G\$)	439	442	448	453	463	472	480	484
Volumes d'assurance	14 191	7 891	12 159	13 304	14 005	8 265	15 382	12 539
Primes et droits perçus	428	223	380	409	415	241	353	414
Primes et droits acquis	357	355	356	358	359	353	390	394
Règlements payés	46	74	60	60	53	69	84	74
Règlements d'assurance	36	73	38	35	72	65	(22)	41
Résultat net	297	278	233	283	289	203	412	382
Taux de prêts en souffrance	0,29 %	0,30 %	0,29 %	0,29 %	0,27 %	0,29 %	0,29 %	0,30 %
Pourcentage de pertes	10,2 %	20,6 %	10,7 %	9,8 %	20,1 %	19,8 %	(5,6) %	10,4 %
Ratio des charges opérationnelles	20,7 %	24,0 %	25,6 %	18,7 %	22,8 %	22,1 %	23,1 %	17,5 %
Ratio mixte	30,9 %	44,6 %	36,6 %	28,5 %	42,9 %	41,9 %	17,5 %	27,9 %
Indice de l'importance des règlements	28,8 %	29,3 %	30,0 %	32,1 %	29,1 %	31,9 %	31,9 %	31,6 %
Rendement du capital	9,7 %	9,1 %	7,6 %	8,8 %	8,3 %	5,5 %	10,3 %	10,1 %
Rendement du capital requis	11,3 %	10,2 %	8,3 %	9,1 %	8,7 %	6,0 %	11,4 %	10,2 %
Capital disponible sur le capital minimal requis (% selon le TSAH) ¹	197 %	189 %	168 %	175 %	177 %	177 %	184 %	179 %
Pourcentage estimé des prêts hypothécaires en cours de remboursement au Canada qui sont assurés par la SCHL	28,0 %	28,5 %	29,1 %	29,7 %	30,6 %	31,0 %	31,9 %	32,7 %
Activités de financement hypothécaire								
Cautionnements en vigueur (G\$)	492	494	488	484	479	481	477	459
Titres cautionnés	41 708	38 924	48 556	43 766	37 819	36 733	54 149	41 172
Droits de cautionnement et de demande perçus	136	128	252	156	120	121	257	134
Droits de cautionnement et de demande acquis	142	138	132	121	117	113	108	98
Résultat net	114	108	102	94	88	88	80	76
Ratio des charges opérationnelles	9,7 %	8,7 %	10,5 %	8,4 %	9,6 %	9,5 %	11,2 %	10,4 %
Rendement du capital	18,4 %	17,5 %	16,0 %	15,1 %	14,7 %	14,9 %	14,1 %	13,5 %
Rendement du capital requis	34,9 %	34,1 %	26,0 %	21,2 %	19,9 %	19,7 %	16,8 %	15,4 %
Capital disponible sur le capital requis	203 %	207 %	209 %	149 %	143 %	137 %	136 %	112 %
Pourcentage estimé des prêts hypothécaires en cours de remboursement au Canada qui sont regroupés en blocs de titres cautionnés par la SCHL	31,4 %	32,2 %	31,9 %	31,7 %	31,7 %	32,0 %	32,2 %	31,2 %

¹ Nous avons commencé à appliquer le TSAH au premier trimestre de 2019. Les données des trimestres précédents sont fondées sur le TCM.

² Nous avons commencé à appliquer l'IFRS 16 Contrats de location au premier trimestre de 2019. Les données des trimestres précédents sont fondées sur la norme comptable internationale 17 et les interprétations connexes.

³ Nous avons commencé à appliquer les IFRS 9 Instruments financiers et 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients le 1^{er} janvier 2018. Les données des trimestres précédents sont fondées sur l'IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation et l'IAS 18 Produits des activités ordinaires.



8. Financement hypothécaire

Nous cautionnons le paiement périodique du capital et des intérêts des OHC émises par la FCH, aux termes du Programme des OHC, ainsi que des titres hypothécaires émis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (TH LNH) émis par des émetteurs agréés et fondés sur des prêts résidentiels, dans le cadre du Programme des TH LNH, si un émetteur est incapable de satisfaire à ses obligations dans le cadre de ces programmes. Le cas échéant, nous atténuons la perte en réalisant la sûreté couvrant les obligations dans le cadre de chaque programme.

À la date de clôture, nous n'avons pas reçu de demande de règlement relative à notre cautionnement de paiement périodique. C'est pourquoi aucune provision n'est requise en sus du solde des primes non acquises.

Les tableaux qui suivent présentent les variations du solde des primes et droits non acquis.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 30 juin					
	2019			2018		
	TH LNH	OHC	Total	TH LNH	OHC	Total
Solde au début de la période	1 066	497	1 563	935	480	1 415
Droits de cautionnement et de demande perçus	97	39	136	84	36	120
Droits de cautionnement et de demande acquis	(108)	(34)	(142)	(86)	(31)	(117)
Solde à la clôture de la période	1 055	502	1 557	933	485	1 418

<i>(En millions)</i>	Six mois clos les 30 juin					
	2019			2018		
	TH LNH	OHC	Total	TH LNH	OHC	Total
Solde au début de la période	1 079	494	1 573	931	476	1 407
Droits de cautionnement et de demande perçus	189	75	264	170	71	241
Droits de cautionnement et de demande acquis	(213)	(67)	(280)	(168)	(62)	(230)
Solde à la clôture de la période	1 055	502	1 557	933	485	1 418

9. Gestion du capital

Aux fins de la gestion du capital, nous considérons que notre capital disponible est égal au total des capitaux propres du Canada moins les actifs ayant une exigence de capital de 100 %.

En matière de gestion du capital, notre principal objectif est d'avoir un capital suffisant pour nos activités commerciales, c'est-à-dire nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire, afin de réaliser notre mandat, tout en demeurant financièrement autonomes et en suivant les pratiques commerciales prudentes et les directives appliquées dans le secteur privé, le cas échéant. À l'heure actuelle, outre le capital de 25 millions de dollars prévu dans la Loi sur la SCHL, nous ne sommes pas assujettis à des normes externes en matière de capital minimal, mais nous nous conformons volontairement aux lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

Nous procédons à une évaluation interne des risques et de la solvabilité (ORSA), un dispositif intégré qui permet d'évaluer la suffisance du capital du point de vue tant du capital réglementaire que du capital économique et qui est utilisé pour établir des cibles de capital en tenant compte de notre stratégie et de notre appétit pour le risque. Notre propre version des exigences de capital est établie en déterminant nos risques et en évaluant si un montant de capital explicite est nécessaire pour absorber les pertes découlant de chaque risque. Cette manière de faire nous a également permis de nous conformer aux exigences de la Loi sur la SCHL et de la *Loi nationale sur l'habitation*.

Nous avons fixé une cible interne pour nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire à un niveau permettant de couvrir tous les risques significatifs. Cette cible interne est calibrée en fonction d'intervalles de confiance définis et est établie de manière à servir d'indicateur précoce, pour la direction, que des problèmes financiers doivent être résolus. Conformément à notre politique sur la gestion du capital, nous exerçons nos activités selon un capital disponible supérieur à la cible interne, sauf dans des circonstances exceptionnelles. C'est pourquoi nous avons établi un niveau de fonctionnement qui dépasse notre cible interne pour nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire. Ce niveau est calibré en fonction d'intervalles de confiance définis par notre politique sur la gestion du capital et est établi de manière à donner à la direction suffisamment de temps pour résoudre les problèmes financiers avant que le capital disponible chute en deçà de la cible interne.

Nous déclarons au gouvernement des dividendes sur nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire, dans la mesure où il y a des résultats et des résultats non distribués non affectés aux réserves, à la capitalisation ou aux besoins de la Société pour l'application de la LNH ou de la Loi sur la SCHL, ou à toute autre fin relative à l'habitation autorisée par le Parlement. Notre capital n'est cependant pas géré en fonction du paiement de dividendes. Pendant le trimestre à l'étude, nous avons payé des dividendes de 505 millions de dollars qui avaient été déclarés au premier trimestre de 2019, et nous avons déclaré et payé d'autres dividendes de 505 millions de dollars.

Les composantes du capital disponible consolidé sont présentées ci-après.

<i>(En millions)</i>	Aux	
	30 juin 2019	31 décembre 2018
Capital d'apport	25	25
Cumul des autres éléments du résultat global	381	5
Résultats non distribués affectés	11 105	13 049
Résultats non distribués non affectés ¹	3 398	1 802
Total des capitaux propres du Canada²	14 909	14 881
Moins les actifs ayant une exigence de capital de 100 %	(36)	(33)
Total du capital disponible	14 873	14 848

¹ Les résultats non distribués non affectés représentent les résultats non distribués qui dépassent notre capital opérationnel pour les activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire.

² Les capitaux propres du Canada tiennent compte de l'incidence des éliminations.

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible.

<i>(En millions, sauf indication contraire)</i>	Aux	
	30 juin 2019	31 décembre 2018
Capital affecté ¹	10 255	11 801
Capital non affecté	2 022	282
Total du capital des activités d'assurance prêt hypothécaire	12 277	12 083
Moins les actifs ayant une exigence de capital de 100 %	(36)	(33)
Total du capital disponible des activités d'assurance prêt hypothécaire	12 241	12 050
Cible interne	155 %	155 %
Capital opérationnel	165 %	165 %
Capital disponible sur le capital minimal requis (% selon le TSAH) ^{2,3}	197 %	168 %

¹ Nous affectons les résultats non distribués et les autres éléments du résultat global au capital opérationnel de 165 % selon le TSAH.

² Le TSAH est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Pour 2018, le ratio du capital disponible sur le capital minimal requis est calculé selon le TCM.

³ Nous n'avons pas eu recours aux mesures transitoires prévues dans le préavis du BSIF, qui prendront fin au quatrième trimestre de 2019. Notre ratio selon le TSAH au 30 juin 2019 serait de 199 % si les mesures transitoires étaient appliquées (184 % au 31 décembre 2018).

Capital des activités de financement hypothécaire

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible.

<i>(En millions, sauf indication contraire)</i>	Aux	
	30 juin 2019	31 décembre 2018
Capital affecté ¹	1 200	1 201
Capital non affecté	1 233	1 311
Total du capital disponible des activités de financement hypothécaire	2 433	2 512
Capital disponible sur le capital requis (%)	203 %	209 %

¹ Nous affectons les résultats non distribués et les autres éléments du résultat global au capital opérationnel (capital requis), fixé à 110 % du capital économique. Notre cible interne est établie à 105 % du capital économique.

Capital des activités d'aide au logement

Programmes d'octroi de prêts

Nous conservons une réserve en vertu de l'article 29 de la Loi sur la SCHL. Une tranche des produits des programmes d'octroi de prêts est conservée dans cette réserve dans le cadre de notre stratégie de gestion des risques de taux d'intérêt et de crédit inhérents à ces prêts. La réserve est assujettie à une limite prescrite de 240 millions de dollars (240 millions en 2019) et nous avons conclu que ce montant était raisonnable selon notre évaluation ORSA. Dans l'éventualité d'un dépassement de la limite, nous serions tenus de remettre le surplus au gouvernement.

Les variations latentes de la juste valeur ainsi que les gains (pertes) sur la réévaluation des régimes à prestations déterminées sont imputés aux résultats non distribués. La tranche des réévaluations liée aux programmes de logement est comptabilisée dans les résultats non distribués jusqu'à ce qu'elle soit remboursée par le gouvernement au moyen du financement public.

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible.

<i>(En millions)</i>	Aux	
	30 juin 2019	31 décembre 2018
Réserve	100	111
Résultats non distribués	122	155
Total du capital disponible pour les programmes d'octroi de prêts	222	266

Programmes de logement

Il n'y a pas de capital immobilisé pour les programmes de logement, puisque ces activités ne présentent pas de risques pour la Société qui exigeraient que des réserves en capital soient constituées pour les couvrir.

10. Évaluations à la juste valeur

Nous évaluons certains instruments financiers et actifs non financiers à leur juste valeur dans le bilan consolidé et présentons la juste valeur de certains autres éléments. La juste valeur est déterminée à l'aide d'un cadre d'évaluation uniforme.

La juste valeur est le prix qui serait perçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La juste valeur d'un actif ou d'un passif est évaluée à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, en supposant que les intervenants du marché agissent dans leur intérêt économique supérieur. L'évaluation à la juste valeur des actifs non financiers tient compte de la capacité d'un intervenant du marché à générer des avantages économiques en faisant une utilisation optimale de l'actif ou en le vendant à un autre intervenant du marché qui en ferait une utilisation optimale. Pour les instruments financiers, les intérêts courus sont comptabilisés et présentés séparément.

Hiérarchie des justes valeurs

Les méthodes utilisées pour évaluer la juste valeur maximisent l'utilisation des données observables pertinentes et minimisent celle des données non observables. Les évaluations à la juste valeur sont classées selon une hiérarchie des justes valeurs (au niveau 1, 2 ou 3) qui reflète le caractère observable des données les plus importantes utilisées dans le cadre des évaluations.

Niveau 1 : les actifs et passifs sont évalués selon les cours non ajustés d'actifs ou de passifs identiques sur des marchés actifs. Un marché actif est un marché sur lequel ont lieu des transactions selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de manière continue de l'information sur le prix.

Niveau 2 : les actifs et passifs sont évalués selon des données observables autres que les cours de niveau 1. Les données de niveau 2 incluent les cours obtenus auprès de tiers selon les cours établis par des courtiers indépendants pour des actifs ou des passifs identiques sur des marchés qui ne sont pas considérés comme étant suffisamment actifs. Le niveau 2 désigne aussi les justes valeurs obtenues en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus, principalement en fonction des données du marché directement ou indirectement observables comme les courbes de rendement ou les courbes des taux à terme implicites établies à partir des taux de change et des taux d'intérêt de référence et les écarts de crédit d'actifs ou de passifs identiques ou semblables.

Niveau 3 : les actifs et passifs non notés sur un marché actif sont évalués au moyen de techniques d'évaluation. Si possible, les données d'entrée utilisées sont fondées sur les données du marché observables, comme les courbes de rendement ou les courbes des taux à terme implicites établies à partir des taux d'intérêt de référence et les écarts de crédit d'actifs ou de passifs semblables. Si des données observables ne sont pas disponibles, des données non observables sont utilisées. Pour les actifs et passifs de niveau 3, les données d'entrée non observables sont importantes pour l'évaluation globale à la juste valeur.

Généralement, l'unité de comptabilisation d'un instrument financier est l'instrument lui-même, et les ajustements de valeur sont appliqués au niveau de l'instrument lui-même, conformément à cette unité de comptabilisation.

Comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

Le tableau qui suit présente une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur. La valeur comptable est celle à laquelle un élément est présenté dans le bilan consolidé.

(En millions)	Aux					
	30 juin 2019			31 décembre 2018		
	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure à la valeur comptable	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure à la valeur comptable
Actifs financiers						
Prêts au coût amorti ¹	245 826	250 247	4 421	239 162	239 820	658
Placements au coût amorti ²	309	309	-	-	-	-
Passifs financiers						
Emprunts au coût amorti ³	245 234	249 741	4 507	235 525	236 311	786

¹ Une tranche de 249 890 millions de dollars (239 704 millions au 31 décembre 2018) de la juste valeur est classée au niveau 2 et une tranche de 357 millions (116 millions au 31 décembre 2018), au niveau 3.

² Une tranche de 309 millions de dollars (montant nul au 31 décembre 2018) de la juste valeur est classée au niveau 2.

³ Une tranche de 142 722 millions de dollars (120 580 millions au 31 décembre 2018) de la juste valeur est classée au niveau 1 et une tranche de 107 019 millions (115 731 millions au 31 décembre 2018), au niveau 2.

Hiérarchie des justes valeurs pour les éléments comptabilisés à la juste valeur

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs inscrits à la juste valeur au bilan consolidé.

(En millions)	Aux							
	30 juin 2019				31 décembre 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs								
Équivalents de trésorerie								
Dépôts bancaires portant intérêt	-	143	-	143	-	80	-	80
Émis par le gouvernement fédéral	658	-	-	658	24	-	-	24
Total des équivalents de trésorerie	658	143	-	801	24	80	-	104
Placements en valeurs mobilières								
À la JVRN								
Titres de créance								
Entreprises ou autres entités	-	143	-	143	-	278	-	278
Provinces ou municipalités	131	226	-	357	229	177	-	406
Pays souverains et entités connexes	-	264	-	264	-	317	-	317
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires canadiennes	-	-	-	-	492	-	-	492
Parts dans une société en commandite	-	-	105	105	-	-	98	98
Total à la JVRN	131	633	105	869	721	772	98	1 591
À la JVAERG								
Titres de créance								
Entreprises ou autres entités	1 751	5 825	-	7 576	1 412	7 200	-	8 612
Émis par le gouvernement fédéral	7 895	164	-	8 059	4 663	57	-	4 720
Provinces ou municipalités	2 608	1 765	-	4 373	1 978	2 487	-	4 465
Pays souverains et entités connexes	-	270	-	270	-	268	-	268
Titres de capitaux propres								
Actions privilégiées canadiennes	5	-	-	5	99	-	-	99
Total à la JVAERG	12 259	8 024	-	20 283	8 152	10 012	-	18 164
Prêts désignés à la JVRN	-	1 590	-	1 590	-	2 002	-	2 002
Prêts désignés obligatoirement à la JVRN	-	17	24	41	-	17	21	38
Instruments dérivés	-	52	-	52	-	33	-	33
Immeubles de placement	-	-	311	311	-	-	311	311
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur	13 048	10 459	440	23 947	8 897	12 916	430	22 243
Passifs								
Emprunts désignés à la JVRN	-	2 837	-	2 837	-	3 430	-	3 430
Instruments dérivés	-	23	-	23	-	117	-	117
Total des passifs comptabilisés à la juste valeur	-	2 860	-	2 860	-	3 547	-	3 547

Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs

Pour les actifs et passifs évalués à la juste valeur de manière récurrente, nous déterminons si des reclassements ont eu lieu entre les niveaux hiérarchiques en réévaluant le classement à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière. Les transferts dépendent de notre évaluation des activités de négociation sur le marché au cours du dernier mois de chaque période de présentation de l'information financière selon des critères de classement internes. Les transferts entre les niveaux sont réputés s'être produits au début du trimestre au cours duquel le transfert est effectué. Pendant les trois mois et six mois clos le 30 juin 2019, il y a eu des transferts, respectivement, de 583 millions et 1 020 millions de dollars du niveau 2 au niveau 1 (344 millions et 1 693 millions pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2018). Pendant les trois mois et six mois clos le 30 juin 2019, il y a eu des transferts, respectivement, de 25 millions et 375 millions du niveau 1 au niveau 2 (386 millions et 422 millions pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2018).

Variations de la juste valeur des éléments classés au niveau 3

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des éléments comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3.

<i>(En millions)</i>	Placements en valeurs mobilières			Total
	désignés à la JVRN	Prêts désignés à la JVRN	Immeubles de placement	
Trois mois clos le 30 juin 2019				
Juste valeur au 1 ^{er} avril 2019	103	24	311	438
Achats	2	12	-	14
Gains nets comptabilisés en résultat net ^{1,2}	-	-	-	-
Entrées de trésorerie provenant des règlements/cessions	-	(12)	-	(12)
Juste valeur au 30 juin 2019	105	24	311	440
Six mois clos le 30 juin 2019				
Juste valeur au 1 ^{er} janvier 2019	98	21	311	430
Achats	5	25	-	30
Gains nets comptabilisés en résultat net ^{1,2}	2	1	-	3
Entrées de trésorerie provenant des règlements/cessions	-	(23)	-	(23)
Juste valeur au 30 juin 2019	105	24	311	440
Trois mois clos le 30 juin 2018				
Juste valeur au 1 ^{er} avril 2018	92	34	305	431
Achats	2	10	-	12
Gains nets comptabilisés en résultat net ^{1,2}	3	-	-	3
Entrées de trésorerie provenant des règlements/cessions	(5)	(22)	-	(27)
Juste valeur au 30 juin 2018	92	22	305	419
Six mois clos le 30 juin 2018				
Juste valeur au 1 ^{er} janvier 2018	88	26	305	419
Achats	6	25	-	31
Gains nets comptabilisés en résultat net ^{1,2}	3	-	-	3
Entrées de trésorerie provenant des règlements/cessions	(5)	(29)	-	(34)
Juste valeur au 30 juin 2018	92	22	305	419

¹ Inclus dans les gains (pertes) nets sur les instruments financiers pour les placements en valeurs mobilières et dans les autres produits pour les immeubles de placement.

² Ne tiennent compte que des gains latents liés aux actifs détenus à la clôture de la période.

Données non observables pour les éléments classés au niveau 3

L'évaluation des éléments classés au niveau 3 se fonde sur des données non observables, dont les variations sont susceptibles d'influer considérablement sur l'évaluation à la juste valeur. Les évaluations sont fondées sur des appréciations de la conjoncture au 30 juin 2019, laquelle peut évoluer significativement pendant les périodes ultérieures. Les techniques et les données non observables sur lesquelles se fonde l'évaluation des éléments classés au niveau 3 au 30 juin 2019 n'ont pas changé de manière significative depuis le 31 décembre 2018. La sensibilité de la juste valeur des éléments classés au niveau 3 aux variations des données inobservables demeure la même que celle qui a été utilisée pour la préparation de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

11. Placements en valeurs mobilières

Le tableau qui suit présente les gains et pertes latents cumulés sur les placements en valeurs mobilières comptabilisés à la juste valeur.

(En millions)	Aux							
	30 juin 2019				31 décembre 2018			
	Coût amorti ¹	Gains bruts latents cumulés	Pertes brutes latentes cumulées	Juste valeur	Coût amorti ¹	Gains bruts latents cumulés	Pertes brutes latentes cumulées	Juste valeur
Titres de créance								
À la JVRN	765	1	(2)	764	1 007	2	(8)	1 001
À la JVAERG ²	19 791	510	(23)	20 278	17 964	275	(174)	18 065
Titres de capitaux propres								
À la JVRN	83	23	(1)	105	371	223	(4)	590
À la JVAERG	6	-	(1)	5	108	-	(9)	99

¹ Le coût amorti des titres de capitaux propres correspond au coût d'acquisition moyen pondéré.

² Incluant des titres de créance libellés en dollars américains dont la valeur comptable est établie à 2 327 millions de dollars (2 278 millions au 31 décembre 2018).

Au 30 juin 2019, nous n'avions pas de placements en valeurs mobilières (283 millions au 31 décembre 2018) inclus dans les titres vendus dans le cadre de conventions de rachat d'une durée d'au plus 93 jours. Nous continuons à comptabiliser les produits de placements et inscrivons dans les autres éléments du résultat global les variations de la juste valeur de ces placements en valeurs mobilières pendant l'exercice, à l'exception des placements en OHC de la FCH, qui sont éliminés des états financiers consolidés.

Qualité du crédit

Le tableau qui suit présente la qualité du crédit des titres de créance désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et au coût amorti, pour lesquels une provision est fondée sur les pertes de crédit attendues sur 12 mois. Les notations sont fondées sur notre système interne de notation et les montants indiqués dans le tableau représentent la valeur comptable brute des actifs financiers.

(En millions)	Au 30 juin 2019				
	AAA	De AA- à AA+	De A- à A+	De BBB- à BBB+	Total
Placements en valeurs mobilières ¹					
Désignés à la JVAERG	8 850	1 721	8 140	1 567	20 278
Au coût amorti	82	21	206	-	309

¹ Les notations internes sont fondées sur des évaluations internes de la solvabilité des contreparties. Ces notations correspondent à celles fournies par les agences de notation, sauf dans les cas où il existe des notations intrinsèques. La notation interne d'une contrepartie ne peut pas être supérieure à la notation intrinsèque la plus élevée attribuée par toute agence de notation. Une notation intrinsèque élimine la supposition d'appui sur une garantie gouvernementale.

Pertes de crédit attendues

La provision pour pertes de crédit attendues sur les titres de créance désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) s'élevait à 6 millions de dollars au 30 juin 2019 (7 millions au 30 juin 2018). Pendant les trois mois et six mois clos le 30 juin 2019, la provision pour pertes de crédit attendues sur les titres de créance désignés à la JVAERG a augmenté, respectivement, de 1 million de dollars et d'un montant nul (baisse de 2 millions pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2018).

La provision pour pertes de crédit attendues sur les titres de créance au coût amorti s'élevait à un montant nul au 30 juin 2019 (montant nul au 30 juin 2018), et aucun montant n'a été comptabilisé dans les gains (pertes) nets sur les instruments financiers pour ces titres pendant les trois mois et six mois clos le 30 juin 2019 (montant nul pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2018).

12. Prêts

Les tableaux qui suivent présentent les flux de trésorerie et les variations hors trésorerie liés aux prêts.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 30 juin							
	Flux de trésorerie			Variations hors trésorerie				Solde à la clôture de la période
	Solde d'ouverture	Remboursements	Décaissements	Variations de la juste valeur	Accroissements	Pertes de crédit attendues	Transferts ¹	
2019								
À la JVRN								
Programmes d'octroi de prêts	1 782	(64)	-	2	-	-	(113)	1 607
Activités d'assurance prêt hypothécaire	24	(12)	13	(1)	-	-	-	24
Total à la JVRN	1 806	(76)	13	1	-	-	(113)	1 631
Coût amorti								
Prêts aux termes du Programme des OHC	240 153	(10 053)	11 060	-	11	-	-	241 171
Programmes d'octroi de prêts	4 458	(126)	108	-	-	(1)	113	4 552
Activités d'assurance prêt hypothécaire	103	(4)	1	-	-	3	-	103
Total au coût amorti	244 714	(10 183)	11 169	-	11	2	113	245 826
Total	246 520	(10 259)	11 182	1	11	2	-	247 457
2018								
À la JVRN								
Programmes d'octroi de prêts	2 630	(99)	-	(3)	-	-	(177)	2 351
Activités d'assurance prêt hypothécaire	51	(22)	10	-	-	-	-	39
Total à la JVRN	2 681	(121)	10	(3)	-	-	(177)	2 390
Coût amorti								
Prêts aux termes du Programme des OHC	237 244	(10 050)	9 966	-	10	-	-	237 170
Programmes d'octroi de prêts	4 198	(141)	39	-	-	-	177	4 273
Activités d'assurance prêt hypothécaire	112	(4)	3	-	-	(1)	-	110
Total au coût amorti	241 554	(10 195)	10 008	-	10	(1)	177	241 553
Total	244 235	(10 316)	10 018	(3)	10	(1)	-	243 943

¹ Les transferts sont des prêts arrivés à échéance et renouvelés lorsque les nouveaux prêts ne font plus partie d'un portefeuille de prêts et d'emprunts couverts économiquement; ils sont donc classés au coût amorti.

(En millions)	Six mois clos les 30 juin							
	Flux de trésorerie			Variations hors trésorerie				Solde à la clôture de la période
	Solde d'ouverture	Remboursements	Décaissements	Variations de la juste valeur	Accroissements	Pertes de crédit attendues	Transferts ¹	
2019								
À la JVRN								
Programmes d'octroi de prêts	2 019	(135)	-	10	-	-	(287)	1 607
Activités d'assurance prêt hypothécaire	21	(23)	25	1	-	-	-	24
Total à la JVRN	2 040	(158)	25	11	-	-	(287)	1 631
Coût amorti								
Prêts aux termes du Programme des OHC	234 653	(14 844)	21 339	-	23	-	-	241 171
Programmes d'octroi de prêts	4 402	(321)	185	-	-	(1)	287	4 552
Activités d'assurance prêt hypothécaire	107	(9)	4	-	-	1	-	103
Total au coût amorti	239 162	(15 174)	21 528	-	23	-	287	245 826
Total	241 202	(15 332)	21 553	11	23	-	-	247 457
2018								
À la JVRN								
Programmes d'octroi de prêts	2 906	(194)	-	(9)	-	-	(352)	2 351
Activités d'assurance prêt hypothécaire	43	(29)	25	-	-	-	-	39
Total à la JVRN	2 949	(223)	25	(9)	-	-	(352)	2 390
Coût amorti								
Prêts aux termes du Programme des OHC	233 786	(16 100)	19 464	-	20	-	-	237 170
Programmes d'octroi de prêts	4 138	(324)	108	-	-	(1)	352	4 273
Activités d'assurance prêt hypothécaire	117	(7)	6	-	-	(6)	-	110
Total au coût amorti	238 041	(16 431)	19 578	-	20	(7)	352	241 553
Total	240 990	(16 654)	19 603	(9)	20	(7)	-	243 943

¹ Les transferts sont des prêts arrivés à échéance et renouvelés lorsque les nouveaux prêts ne font plus partie d'un portefeuille de prêts et d'emprunts couverts économiquement; ils sont donc classés au coût amorti.

Le recouvrement du capital et des intérêts courus pour 99 % de nos prêts (99 % au 31 décembre 2018) était garanti par divers ordres de gouvernement, par l'intermédiaire de l'assurance prêt hypothécaire de la SCHL ou par une sûreté de premier rang représentant la seule source de remboursement de nos prêts dans le cadre du Programme des OHC. Dans le cas des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), il n'y a eu aucune variation de la juste valeur des prêts imputable à l'évolution du risque de crédit.

Le total des engagements de prêt inutilisés au 30 juin 2019 était de 1 186 millions de dollars, dont une tranche de 1 176 millions est assujettie aux pertes de crédit attendues sur 12 mois et une tranche de 10 millions vise des engagements pris sur des prêts dépréciés dès l'acquisition ou l'initiation.

Au 30 juin 2019, la provision pour pertes de crédit attendues sur les engagements de prêt inutilisés était de 5 millions de dollars (3 millions au 31 décembre 2018) et la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts était de 105 millions (105 millions au 31 décembre 2018).

14. Produits et charges liés aux instruments financiers

Gains et pertes sur les instruments financiers

Le tableau qui suit présente les gains (pertes) sur les instruments financiers comptabilisés à l'état consolidé des résultats et du résultat global.

(En millions)	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Instruments financiers désignés à la JVRN				
Placements en valeurs mobilières	2	-	7	(1)
Prêts	2	(3)	10	(9)
Emprunts	(5)	6	(24)	14
Total des instruments financiers désignés à la JVRN	(1)	3	(7)	4
Instruments financiers désignés obligatoirement à la JVRN				
Titres de capitaux propres	(1)	36	59	(38)
Titres de créance	(1)	-	(1)	(1)
Instruments dérivés	45	(46)	94	(102)
Prêts	1	-	1	-
Total des instruments financiers désignés obligatoirement à la JVRN	44	(10)	153	(141)
Titres de créance désignés à la JVAERG ¹	(48)	35	(101)	82
Prêts au coût amorti – Remboursements anticipés	1	13	4	16
Emprunts au coût amorti ²	5	(4)	8	(10)
Pertes de crédit attendues (recouvrements) sur les actifs financiers	(1)	5	(1)	(1)
Total	-	42	56	(50)

¹ Y compris des pertes de change de 52 millions et 104 millions de dollars, respectivement, pendant les trois mois et six mois clos le 30 juin 2019 (gains de 38 et 92 millions, respectivement, pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2018) attribuables à la conversion des titres de créance libellés en dollars américains.

² Y compris des pertes, découlant des remboursements d'emprunts, de 3 millions et 6 millions de dollars, respectivement, pendant les trois mois et six mois clos le 30 juin 2019 (6 millions et 14 millions, respectivement, pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2018), déduction faite des gains, attribuables aux émissions d'emprunts, de 8 millions et 14 millions, respectivement, pendant les trois mois et six mois clos le 30 juin 2019 (2 millions et 4 millions, respectivement, pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2018).

15. Risque de marché

Le risque de marché découle des incidences financières défavorables de l'évolution des facteurs sous-jacents du marché, notamment les taux d'intérêt et de change et les cours des titres de capitaux propres. Il n'y a eu aucun changement significatif de notre évaluation et de notre gestion du risque de marché pendant les trois mois et six mois clos le 30 juin 2019.

Valeur à risque

Le risque de marché lié aux placements en valeurs mobilières des portefeuilles de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire est évalué en appliquant des modèles de valeur à risque (VAR). La VAR est une technique utilisée pour mesurer la perte éventuelle maximale d'un portefeuille de placements pendant une période de détention précise et selon un niveau de confiance donné. La VAR pour les portefeuilles de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire, selon un niveau de confiance de 95 % pendant une période de détention de 22 jours ouvrables, figure dans le tableau qui suit. Les chiffres de la VAR sont fondés sur les données historiques d'une année relativement aux cours et aux corrélations des marchés des obligations et des titres de capitaux propres, et de 26 semaines relativement à la volatilité.

<i>(En millions)</i>	Aux	
	30 juin 2019	31 décembre 2018
Placements en valeurs mobilières		
Risque de taux d'intérêt sur les titres de créance		
Titres libellés en dollars canadiens	163	148
Titres libellés en dollars américains	32	30
Risque lié aux titres de capitaux propres	-	26
Incidence de la diversification	(8)	(36)
VAR totale	187	168

Nous sommes exposés au risque de change en raison des placements que nous détenons dans des titres libellés en monnaies étrangères. Nos politiques internes limitent les placements en monnaies étrangères et exigent la pleine couverture du risque de change. Au 30 juin 2019, nous détenions pour 2 327 millions de dollars de titres de créance libellés en dollars américains (2 278 millions au 31 décembre 2018), et le risque de change résiduel n'était pas significatif.

Sensibilité aux taux d'intérêt

Le risque de marché pour le portefeuille de prêts, de placements, d'emprunts et de swaps des activités d'aide au logement est évalué en fonction de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt.

Pour les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) et les instruments dérivés pour les activités d'aide au logement, nous avons établi qu'une variation de 200 pb des taux d'intérêt au 30 juin 2019 ne serait pas significative.

Les prêts et emprunts évalués au coût amorti pour les activités d'aide au logement sont également exposés au risque de taux d'intérêt.

Le tableau qui suit présente l'incidence nette d'une variation des taux d'intérêt sur la juste valeur.

<i>(En millions)</i>	Aux			
	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Variation des taux d'intérêt		Variation des taux d'intérêt	
	-200 pb	+200 pb	-200 pb	+200 pb
Hausse (baisse) de la juste valeur de l'actif net ¹	(106)	96	(75)	63

¹ La variation de la juste valeur de l'actif net attribuable aux variations des taux d'intérêt présentée dans ce tableau ne serait pas comptabilisée dans le résultat global puisque les instruments financiers sous-jacents sont évalués au coût amorti.

16. Risque de crédit

Le risque de crédit représente les pertes financières potentielles découlant du défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie institutionnelle de remplir ses obligations contractuelles. Une description complète du risque de crédit lié à nos instruments financiers et de la manière dont nous gérons ce risque est présentée à la note 19 de nos états financiers consolidés audités. La nature du risque de crédit et notre manière de le gérer n'ont pas changé pendant les trois mois et six mois clos le 30 juin 2019.

17. Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les charges, réévaluations et cotisations à inclure dans les régimes à prestations déterminées sont présentées dans les tableaux qui suivent.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 30 juin			
	Régimes de retraite		Autres régimes postérieurs à l'emploi	
	2019	2018	2019	2018
Coût des services rendus	9	9	1	1
Charges d'intérêts nettes	3	2	1	1
Charges comptabilisées en résultat net	12	11	2	2
Gains (pertes) nets actuariels découlant de changements des hypothèses financières	(124)	49	(6)	3
Rendement de l'actif des régimes (excluant les montants inclus dans les charges d'intérêts nettes)	73	49	-	-
Réévaluations nettes comptabilisées dans les autres éléments du résultat global¹	(51)	98	(6)	3
Cotisations de la SCHL	16	19	4	3
Cotisations des employés	6	5	-	-
Total des cotisations	22	24	4	3

¹ Les régimes à prestations déterminées sont réévalués chaque trimestre pour tenir compte de l'évolution du taux d'actualisation et du rendement réel de l'actif. Les autres hypothèses actuarielles sont mises à jour au moins une fois par année.

<i>(En millions)</i>	Six mois clos les 30 juin			
	Régimes de retraite		Autres régimes postérieurs à l'emploi	
	2019	2018	2019	2018
Coût des services rendus	18	19	6	1
Charges d'intérêts nettes	6	6	2	2
Charges comptabilisées en résultat net	24	25	8	3
Gains (pertes) nets actuariels découlant de changements des hypothèses financières	(354)	91	(18)	5
Rendement de l'actif des régimes (excluant les montants inclus dans les charges d'intérêts nettes)	240	19	-	-
Réévaluations nettes comptabilisées dans les autres éléments du résultat global¹	(114)	110	(18)	5
Cotisations de la SCHL	31	41	6	4
Cotisations des employés	16	8	-	-
Total des cotisations	47	49	6	4

¹ Les régimes à prestations déterminées sont réévalués chaque trimestre pour tenir compte de l'évolution du taux d'actualisation et du rendement réel de l'actif. Les autres hypothèses actuarielles sont mises à jour au moins une fois par année.

Nous réévaluons nos obligations au titre des prestations déterminées et la juste valeur de l'actif des régimes aux périodes intermédiaires. Le taux d'actualisation est déterminé d'après les recommandations de l'Institut canadien des actuaires, en fonction des obligations de sociétés canadiennes notées AA dont la durée à l'échéance se rapproche de la durée de nos obligations.

18. Impôt sur le résultat

Le tableau qui suit présente les composantes de l'impôt sur le résultat.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Charge d'impôt exigible	120	126	235	225
Charge d'impôt différé afférente à la naissance et à la résorption d'écarts temporaires	8	(1)	20	(6)
Total de la charge d'impôt en résultat net	128	125	255	219
Charge (recouvrement) d'impôt sur les autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers désignés à la JVAERG	38	(16)	120	(48)
Reclassement en résultat net des gains nets latents des exercices antérieurs réalisés pendant la période	1	-	1	(1)
Gains (pertes) sur la réévaluation des régimes à prestations déterminées	(10)	15	(22)	19
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt dans les autres éléments du résultat global	29	(1)	99	(30)
Total	157	124	354	189

19. Transactions entre parties liées

Nous payons des droits au gouvernement en contrepartie de la garantie financière fournie par ce dernier à l'égard de nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire. Ces droits, qui sont comptabilisés dans les charges opérationnelles, ont totalisé 10 millions et 21 millions de dollars, respectivement, pendant les trois mois et six mois clos le 30 juin 2019 (10 millions et 19 millions, respectivement, pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2018) pour les activités d'assurance prêt hypothécaire et 6 millions et 12 millions, respectivement, pendant les trois mois et six mois clos le 30 juin 2019 (6 millions et 11 millions, respectivement, pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2018) pour les activités de financement hypothécaire.

Toutes les autres informations sur les transactions significatives entre parties liées et les soldes sont fournies dans les notes pertinentes.

20. Engagements et passifs éventuels

En vertu de l'article 11 de la LNH, le total des contrats d'assurance en vigueur ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards au 31 décembre 2018). Au 30 juin 2019, les contrats d'assurance en vigueur, qui représentent le risque lié aux activités d'assurance prêt hypothécaire, totalisaient 439 milliards de dollars (448 milliards au 31 décembre 2018). En vertu de l'article 15 de la LNH, le total des cautionnements en vigueur ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards au 31 décembre 2018). Au 30 juin 2019, les cautionnements en vigueur, qui représentent le risque lié aux activités de financement hypothécaire, totalisaient 492 milliards de dollars (488 milliards au 31 décembre 2018).

La SCHL fait l'objet de poursuites totalisant 3 millions de dollars (4 millions au 31 décembre 2018). Puisqu'il est actuellement impossible d'en prévoir le dénouement, aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée. Nous ne prévoyons pas que la résolution finale de toute poursuite à laquelle nous sommes parties aura une incidence défavorable importante sur notre situation financière.

Au 30 juin 2019, nous avons 50 millions de dollars au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (78 millions au 31 décembre 2018) attribuables au financement public qui ne peuvent être utilisés que dans le cadre du Fonds d'innovation pour le logement abordable. Nous avons aussi 142 millions de dollars au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (260 millions au 31 décembre 2018) qui ne peuvent être utilisés que dans le cadre de l'Initiative Financement de la construction de logements locatifs.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE logement
700, chemin Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

Pour obtenir ce document, consultez le site Web de la SCHL (www.schl.ca) ou composez le 1-800-668-2642.

